

Distr. générale
3 septembre 2015

Français seulement

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

**Groupe de travail chargé d'examiner les tendances
et l'économie des transports**

Vingt-huitième session

Genève, 7–9 septembre 2015

Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire

**Transports dans la région méditerranéenne –
Rapport du Centre d'étude des transports pour
la Méditerranée occidentale**

Rapport de suivi des activités du CETMO

Période janvier 2014 – décembre 2014

**Note transmise par le Centre d'études des transports pour la
Méditerranée**

RAPPORT DE SUIVI DES ACTIVITÉS DU CETMO

Période janvier 2014 – décembre 2014

Les activités auxquelles a pris part le CETMO au cours de ces derniers mois suivent principalement trois grandes lignes de travail :

- 1) GTMO 5+5
- 2) Forum Euromed Transports, Union pour la Méditerranée et Banque européenne d'investissement
- 3) Autres activités développées par le CETMO

1. Les activités relatives au GTMO 5+5

Le GTMO (Groupe des ministres de transport de la Méditerranée Occidentale) a été créé en 1995 dans le but de promouvoir la coopération dans le secteur des transports en Méditerranée Occidentale et contribuer à renforcer l'association euro-méditerranéenne. Lors de la 3^e réunion des ministres des transports de la Méditerranée Occidentale, -tenue à Madrid le 20 janvier 1997-, il a été décidé que le CETMO occuperait la fonction de Secrétariat technique du GTMO.

Activités de 2014

- **Tenue de la 8^e conférence de ministres du GTMO 5+5 le 22 octobre 2014 à Lisbonne.** Elle a permis la passation de la présidence de l'Algérie au Portugal ainsi que la signature par les ministres des conclusions qui serviront de base au programme de travail du GTMO 5+5 pour 2014-2016. La ministre espagnole de Fomento y a participé ainsi que le CETMO en sa qualité de Secrétariat technique du groupe.

Parmi les points présentés dans les conclusions, il faut citer en particulier :

- **L'approbation du réseau central des pays du Maghreb**, ce qui les place au même niveau que les pays européens pour l'analyse des connexions entre les réseaux européens et maghrébins.
 - L'insistance sur la nécessité d'un mécanisme de financement clair pour les infrastructures en matière de coopération euro-méditerranéenne.
 - L'approbation du **plan d'action pour la coordination de la gestion de l'autoroute transmaghrébine.**
 - L'approbation des lignes de travail sur la **coopération en sécurité du transport maritime.**
- Tenue de la 19^e réunion du groupe d'experts du GTMO 5+5 à Barcelone, le 11 février 2014, pour faire le suivi des activités du programme de travail du GTMO 5+5.
 - Tenue de la 20^e réunion du groupe d'experts du GTMO 5+5 à Barcelone, le 10 octobre 2014, pour préparer la 8^e conférence de ministres du 22 octobre.
 - Conformément à son programme de travail, le Secrétariat a organisé deux séminaires à Barcelone, le 5 mai et les 6 et 7 mai respectivement.
 - Un **séminaire d'experts sur la sécurité maritime dans les pays du 5+5** pour analyser le diagnostic réalisé par le CETMO sur la sécurité de la navigation maritime en Méditerranée Occidentale et établir les bases d'un projet régional concret pour son amélioration. Ont participé à cette réunion de travail tous les

pays du groupe ainsi que plusieurs experts internationaux dont l'EMSA (Agence européenne de sécurité maritime). L'organisation de cette activité a été possible grâce à la collaboration du ministère espagnol de Fomento à travers sa division de Prospective et de Technologies du transport, de la direction générale de la Marine marchande et SASEMAR.

- Un **séminaire de deux jours sur la gestion coordonnée de l'axe autoroutier transmagnhrébin** qui a permis d'analyser les bonnes pratiques dans quatre domaines concernant la gestion de l'axe autoroutier transmagnhrébin (la sécurité routière, la facilitation des échanges, la multimodalité et la tarification des infrastructures). Ces journées organisées avec le soutien de SECEGSA et de l'UpM se sont déroulées au siège de l'UpM et ont accueillies plus de 60 experts de tous les pays du GTMO 5+5, ainsi que des représentants de la Banque mondiale, de la BEI, de l'Organisation mondiale des douanes. Les conclusions de ces journées ont permis l'élaboration d'un plan d'action.

2. Les activités réalisées dans le cadre du Forum Euromed Transports, de l'Union pour la Méditerranée et de la Banque européenne d'investissement

Fin 1998, la Commission européenne a impulsé la création du **Forum euro-méditerranéen des transports**. Ce forum constitue un espace de réflexion visant à développer la coopération régionale dans le secteur des transports pour l'ensemble du bassin méditerranéen, en accord avec la Déclaration de Barcelone de novembre 1995, à travers laquelle un partenariat euro-méditerranéen a été instauré.

Le CETMO participe au Forum euro-méditerranéen de transports ainsi qu'au développement du **Plan d'action régional de transport pour la Méditerranée II (PART II)**.

- Suivi des travaux du Forum euro-méditerranéen de transports qui définit les lignes de travail de la Commission européenne, des conclusions de la conférence UpM des ministres de transports qui s'est déroulée à Bruxelles en novembre 2013, et du PART 2014-2020. Au cours de l'année 2014, le CETMO a fait le suivi de ces différentes activités en sa qualité de Secrétariat technique du GTMO 5+5.
- Les conclusions de cette conférence définissent le travail à effectuer pour la période 2014-2020, notamment en ce qui concerne le développement du nouveau plan d'action, et en particulier celui du réseau transméditerranéen de transport (RTM-T). Conformément au programme de travail du GTMO 5+5, le CETMO assure le suivi de ces activités tout en défendant les besoins et les points de vue des pays de la région, préalablement approuvés au sein de son groupe d'experts.
- La **conférence de haut niveau de l'UpM sur le financement du futur réseau transméditerranéen de transport** a réuni devant les partenaires euro-méditerranéens plus de 120 participants, dont les principales institutions financières européennes et internationales, les bailleurs de fonds et des entreprises privées. La conférence, qui s'est tenue les 9 et 10 décembre 2014 au port de Rome (Civitavecchia), faisait suite à la déclaration adoptée en novembre 2013 lors de la conférence ministérielle de l'UpM sur les transports. Les ministres ont mis en avant l'importance de mobiliser de manière coordonnée tous les fonds disponibles et ont appuyé la tenue d'une conférence impliquant l'ensemble des éventuels partenaires financiers. Les promoteurs des projets, les bailleurs de fonds et les bénéficiaires ont profité de l'événement pour aborder la question de la coordination de tous les partenaires potentiels vers la mise en place du RTM-T et de ses projets prioritaires au sein du réseau transeuropéen de transport (RTE-

T). Par ailleurs, 30 intervenants ont présenté des instruments innovants et des méthodes alternatives de financement tout en mettant l'accent sur le rôle du secteur privé.

- **Union pour la Méditerranée (UpM)**

En juillet 2008, un sommet de chefs d'État de la région euro-méditerranéenne a été tenu à Paris, il a donné lieu à la création de l'Union pour la Méditerranée (UpM) ; la déclaration résultant de ce sommet précise que les transports constituent un des domaines de coopération prioritaires.

Postérieurement, en novembre 2008, une réunion de ministres d'Affaires étrangères a réaffirmé cette priorité, et a accordé de fixer le Secrétariat de l'UpM à Barcelone.

- La participation du CETMO au GTMO 5+5 et au Forum Euromed Transport, mais aussi sa localisation à Barcelone, ont facilité sa coopération avec le Secrétariat de l'UpM.
- Suivi des activités de l'UpM : en sa qualité de secrétariat technique du GTMO 5+5, le CETMO maintient des contacts étroits avec le Secrétariat de l'UpM qui considère le transport comme l'un de ses secteurs de coopération prioritaires. Le GTMO 5+5/CETMO et le Secrétariat de l'UpM ont signé un **mémoire d'entente** le 14 novembre 2013. Dans le cadre de ce mémorandum, le Secrétariat de l'UpM a chargé le CETMO d'une étude finalisée en octobre 2014, intitulée **Outil d'analyse multicritère pour l'évaluation interne des projets de transport**.
- Le GTMO 5+5 a présenté quelques-uns de ses projets prioritaires au Secrétariat de l'UpM dans le but d'obtenir leur labellisation comme projets UpM, ce qui contribue à créer une dynamique positive au sein de l'UpM et du partenariat euro-méditerranéen. Plus concrètement, le **projet d'« Achèvement de la partie centrale de l'axe autoroutier transmaghrébin »** a été labélisé en février 2012. En 2014, mise à part la journée citée précédemment, le CETMO a participé, en collaboration avec le Secrétariat de l'UpM à la promotion de ce projet en Tunisie et au Maroc et à l'élaboration du plan d'action sur les **Actions horizontales pour l'intégration et la coordination de la gestion de l'autoroute transmaghrébine**, qui complète le projet de finalisation de construction de l'autoroute. Ce plan d'action a été approuvé au cours de la 8^e conférence ministérielle du GTMO 5+5.
- Le CETMO participe également au *Transport Core Group* du Secrétariat de l'UpM.

- **Banque européenne d'investissement (BEI)**

- Le CETMO participe, avec la BEI et le Secrétariat de l'UpM, à la mise en œuvre de l'initiative **Logismed**, dont l'objectif est le soutien à la création d'un réseau de plateformes logistiques dans les pays de la rive sud de la Méditerranée. En 2012, la composante **Formation** de cette initiative a été labélisée comme projet UpM.

En 2014, le CETMO a poursuivi sa collaboration avec la BEI dans le cadre de l'initiative Logismed. Concrètement, la BEI a demandé au CETMO de prendre part au projet **Logismed soft**, qui représente un complément à l'étude de viabilité et de construction de plateformes logistiques menée par la BEI.

Cette partie, promue et coordonnée par la BEI, est financée par des fonds provenant des fonds de voisinage de l'UE d'une part, et des fonds du *MENA Transition Fund* (à travers la

Banque mondiale), d'autre part.

Le CETMO y participe en qualité de partenaire technique de la BEI grâce à deux contrats d'assistance technique signés pour une période de quatre ans.

Ces contrats comprennent l'élaboration d'études et de travaux de définition des fonctionnalités et des critères de qualité à prendre en compte pour ces plateformes logistiques, des actions de sensibilisation et de modernisation du secteur logistique auprès du secteur public mais aussi privé, un large éventail d'activités de formation et de soutien des ministères pour la création d'observatoires de transport et de logistique à l'échelle nationale et régionale. Les pays bénéficiaires de l'initiative sont le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte et la Jordanie.

3. Autres activités réalisées par le CETMO

Mises à part ses activités comme secrétariat du GTMO 5+5, le CETMO exerce d'autres activités concernant les statistiques et la R&D.

Par ailleurs, le CETMO a participé à :

- 76^e session du Comité des transports intérieurs de la CEE-ONU. Cette 76^e session s'est déroulée du 25 au 27 février 2014 à Genève. Le CETMO y a présenté le suivi de ses activités à l'échelle méditerranéenne.
- 27^e session du WP5 de la CEE-ONU. Le groupe de travail WP5, chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports, s'est réuni du 8 au 10 septembre 2014 à Genève. À l'occasion de cette réunion, le CETMO a présenté le bilan des activités réalisées au cours de l'année.
- Coopération avec les ministres des transports et d'autres organismes de Méditerranée Occidentale. En 2014, le CETMO a poursuivi ses relations de coopération et maintenu ses contacts avec les ministères des transports et les organismes nationaux des dix pays de la région.
- Le CETMO a collaboré avec le ministère espagnol de Fomento à travers sa division de Prospective et de Technologies du transport à l'élaboration des rapports des Observatoires de trafic dans les Pyrénées et avec le Portugal, que le ministère de Fomento réalise conjointement avec les ministères français et portugais.

Depuis sa création, le CETMO alimente et met régulièrement à jour ses bases de données sur les flux, les infrastructures et les indicateurs socioéconomiques de la région. Ces bases de données peuvent être visualisées sur un support cartographique et forment un système d'information géographique utile à l'analyse et compréhension des données qu'elles contiennent.

- Bases de données CETMO : en 2014, le CETMO a continué à réviser ses bases de données concernant les flux de marchandises et de voyageurs, les infrastructures et les aspects socioéconomiques. Les trois sous-bases de données (Flux, Infra et Ase) sont mises à jour selon les accords de travail conclus lors de la dernière réunion des coordinateurs nationaux et constituent un outil indispensable pour la connaissance des transports de la région.

- Le CETMO a élaboré un modèle de prévision des échanges commerciaux dans la région avec une assignation aux infrastructures selon une approche multimodale. Cet outil permet de faire une lecture de l'utilisation actuelle et future des infrastructures existantes et prévues, de réaliser des études concernant leur capacité et de détecter les goulets d'étranglement actuels et futurs.
- Harmonisation des statistiques : pour assurer la qualité des statistiques du CETMO, le centre a poursuivi ses travaux de révision et d'analyse de l'inventaire des sources de production d'informations et de documentation sur les transports de la région (examen critique des statistiques obtenues, analyse comparative, description des caractéristiques, homogénéité, compatibilité, etc.).

Barcelone, septembre 2015